

<p>D 25-58</p> <p>SUPPRESSION D'UN POSTE D'AGENT DE MAÎTRISE PRINCIPAL À COMPTER DU 1^{ER} JUILLET 2025.</p> <p>Votants : 19 Pour : 19 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix</p>	<p>L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux juillet à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de son Maire, Monsieur Olivier COLIN.</p> <p><u>Présents</u> :</p> <p>Olivier COLIN, Maire, Laurent LAEMLÉ, Annie DUBOS, Olivier HOMOLLE, Dominique FROT, Adjoints au Maire, Alain BERTAUD, Alain GOSSELIN, Catherine POULAIN, Christian MASSON, Patrick BARBA, Sylvia FLEURY, Fabien DUPONT, Céline VOISIN, Patrick BLOSSE et Antoine ARIF, Conseillers municipaux.</p> <p><u>Absents excusés</u> :</p> <p>Élisabeth LEGRAND : pouvoir donné à Annie DUBOS Nathalie MAHIER : pouvoir donné à Céline VOISIN Joanna de KERGORLAY : pouvoir donné à Alain BERTAUD Didier FRAGASSI : pouvoir donné à Olivier COLIN</p> <p>Annie DUBOS est désignée en qualité de secrétaire de séance et Nathalie VASSALIÈRE, en qualité de secrétaire auxiliaire.</p>
---	--

Olivier HOMOLLE propose aux membres du conseil municipal la suppression d'un poste d'agent de maîtrise principal à compter du 1^{er} juillet 2025, en raison du départ à la retraite de l'agent occupant ce poste.

Olivier HOMOLLE informe de l'avis favorable, à l'unanimité, des membres du comité social territorial lors de la réunion du 22 juillet 2025.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité, d'approuver la suppression d'un poste d'agent de maîtrise principal en raison du départ à la retraite de l'agent occupant ce poste et d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.



Olivier COLIN,
Maire.